

Comment accepter une invitation sur l'Accès familial

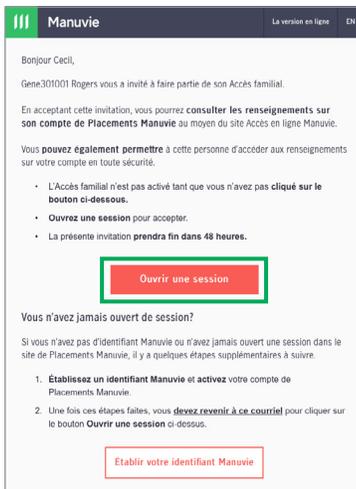
Vous avez reçu une invitation pour l'Accès familial ! Cela signifie que quelqu'un de votre entourage veut vous donner un accès en mode lecture seulement à son compte Placements Manuvie, ce qui vous permettra de rester plus facilement au courant de la valeur des comptes de votre famille.

Avant d'accepter votre invitation...

Les invitations sont envoyées par un de vos proches, comme vos parents, votre conjoint(e) ou vos enfants adultes, qui sont également titulaires d'un compte Placements Manuvie et qui sont inscrits à l'accès en ligne de Manuvie.

Commencez en quelques étapes simples :

1. Dans le courriel, cliquez sur le bouton corail Ouvrir une session.
3. Ajoutez ce contact familial.



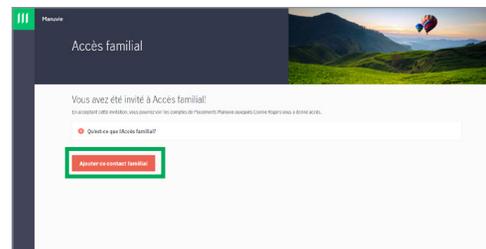
2. Ouvrez une session dans le site Accès en ligne Manuvie.

* Si vous n'avez jamais ouvert de session, vous pouvez établir un identifiant Manuvie ici même et vous inscrire à l'Accès en ligne Manuvie à titre de client de Placements Manuvie.

Après avoir effectué votre inscription sur le site Accès en ligne Manuvie, vous devez retourner à votre invitation par courriel et cliquer sur Ouvrir une session pour accepter l'invitation.



i Vous disposez de 48 heures après avoir reçu l'invitation pour l'accepter; passé ce délai, elle sera annulée.



4. L'invitation a été acceptée; vous avez terminé.
5. Vous avez maintenant la possibilité de partager votre accès en lecture seulement avec vos contacts familiaux en sélectionnant OUI.

* Il est possible de dire Non. Vous serez toujours en mesure de voir les comptes en lecture seulement qui ont déjà été partagés avec vous.



Et voilà!

Vous pouvez maintenant consulter et partager les comptes de vos proches en tout temps.

Pourquoi certains comptes ne s'affichent pas?

Certains comptes ne peuvent pas être partagés (comme les comptes conjoints, de fiducie, de succession et de société). Par exemple, les comptes conjoints sont déjà accessibles à toutes les personnes autorisées; il n'est donc pas nécessaire de les partager!